



AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

AGENCE IDF NORD

Tel :
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AGENCE PUBLIQUE POUR L'IMMOBILIER DE LA JUSTICE
Immeuble OBAKE - 67 Avenue de Fontainebleau
94270 LE KREMLIN BICETRE

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 0021F000361

A communiquer pour toute correspondance

Réalisé le : 05/10/2021

Référence mandataire : VH000079

DÉSIGNATION DU BIEN

Tribunal Judiciaire
173 Avenue Paul Vaillant - Couturier
93000 BOBIGNY

PROPRIÉTAIRE

AGENCE PUBLIQUE POUR
L'IMMOBILIER DE LA JUSTICE
Immeuble OBAKE - 67 Avenue de
Fontainebleau
94270 LE KREMLIN BICETRE

Diagnostics



AC Environnement - 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES - Fax : 04 77 44 92 48
SIRET : 44135591400298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Note de synthèse



AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Absence



Diagnostic Plomb avant Travaux

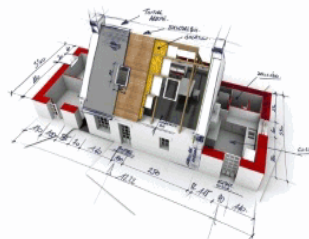
Revêtements et/ou matériaux contenant du plomb

Absence

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Selon le Décret 2017-899 du 9 mai 2017, pris en application de l'article L.4412-2 du Code du travail. Méthodologie d'intervention et contenu du rapport selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis, et selon la norme NF X 46-020 d'août 2017 (2ème tirage) "Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie."

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : 173 Avenue Paul Vaillant - Couturier 93000 BOBIGNY

Référence client : VH000079

Désignation : Tribunal Judiciaire

Date de construction : Avant 2021

A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : ROBERT XAVIER

Accompagnateur : ()

Date de repérage : 05/10/2021

Numéro attestation : CPDI4704 V001

Délivré le : 05/01/2018

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT - Parc Edonia - Bat G - Rue de la Terre Victoria - 35760 ST Grégoire

A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
AGENCE PUBLIQUE POUR L'IMMOBILIER DE LA JUSTICE
Immeuble OBAKE - 67 Avenue de Fontainebleau
94270 LE KREMLIN BICETRE

Donneur d'ordre :
AGENCE PUBLIQUE POUR L'IMMOBILIER DE LA JUSTICE
Immeuble OBAKE - 67 Avenue de Fontainebleau
94270 LE KREMLIN BICETRE

A-4 SOCIÉTÉ

Société & Siret : AC Environnement (N° 44135591400298)

Date du rapport : 19/10/2021

Assurance : HDI Global SE 76208471-30015

A Riorges, le 19/10/2021

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION

Non

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU
DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

B - Sommaire

C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant

- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

D- Etude préalable

- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

E - Conditions de repérage

- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation
- E-3 - Obligations de communication du rapport de repérage

F - Conclusions

- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

G - Grille de résultats du repérage

Annexes

- Annexe : Plans
- Annexe : Reportage photographique
- Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
- Annexe : Prélèvements et analyses

C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)	Secteur R- R+1 - Vol 2 (R36)
Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)	Secteur R- R+1 - Vol 4 (R30)
Secteur R- R+1 - Vol 5	Secteur P R+2 - Vol 6 (P34)
Secteur P R+2 - Vol 7 (Façade 1)	Secteur R- R+1 - Vol 8 (Façade 2)
Secteur P R+2 - Vol 9 (P35)	

C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Investigation complémentaire restant à réaliser
Sans objet	Sans objet	Sans objet

D - ÉTUDE PRÉALABLE

D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Création de passerelle

D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Bureau R+1 et Bureau R+2

D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Sur la base de la liste en annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019, ainsi que sur la base des informations transmises par le donneur d'ordre et après étude du périmètre et du programme de travaux envisagé, nous avons inspecté tous les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante affectés par les travaux pour les ouvrages ou composants de la construction

Ouvrage ou composant de la construction inspecté	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Parois verticales intérieures et enduits	Secteur R- R+1	Vol 1 (R35) - Vol 2 (R36) - Vol 3 (R34) - Vol 4 (R30) - Vol 5	
Plafond et faux-plafonds	Secteur R- R+1	Vol 1 (R35) - Vol 2 (R36) - Vol 3 (R34) - Vol 4 (R30)	
Revêtement de sol	Secteur R- R+1	Vol 1 (R35) - Vol 2 (R36) - Vol 3 (R34) - Vol 4 (R30) - Vol 5	
Parois verticales intérieures et enduits	Secteur P R+2	Vol 6 (P34) - Vol 9 (P35)	
Plafond et faux-plafonds	Secteur P R+2	Vol 6 (P34) - Vol 9 (P35)	
Revêtement de sol	Secteur P R+2	Vol 6 (P34) - Vol 9 (P35)	
Façades	Secteur P R+2	Vol 7 (Façade 1)	
Façades	Secteur R- R+1	Vol 8 (Façade 2)	

D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIELUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Sans Objet

D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Sans Objet

D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES
D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Sans Objet

E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, dans le périmètre des travaux, et selon le programme de repérage découlant du programme des travaux envisagés, l'opérateur de repérage recherche la présence de Matériaux et Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) faisant indissociablement corps avec le bâti et qui seront sollicités directement ou indirectement par les travaux. Ces MPSCA correspondent entre autre aux parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder de la « Liste non exhaustive des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer » de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis. Toutefois, cette liste n'étant pas exhaustive, s'il a connaissance d'autres MPSCA, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

L'ensemble du périmètre du bâtiment concerné par les travaux doit être visité et inspecté. En cas de défaut d'accessibilité du fait du donneur d'ordre et alors que l'opérateur lui a au préalable demandé les moyens d'accès adaptés (démontage spécifique, ouverture de gaine ou de volume vide sans accès prévu, fourniture de nacelle, etc.), l'opérateur rédigera un pré-rapport.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage rédige un rapport dans lequel il émet les réserves correspondantes et préconise les investigations approfondies complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux et parties de locaux situés dans le périmètre des travaux. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse. Les sondages itératifs et comparatifs permettent de déterminer les limites et l'étendue des zones présentant des similitudes d'ouvrage.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence ou de l'absence d'amiante. En cas de doute et selon les prescriptions réglementaires et normatives il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la norme NF X46-020 d'août 2017 (2ème tirage), les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées couches par couches par un organisme accrédité par le COFRAC.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalisation d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :

- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en œuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

E-3 OBLIGATIONS DE COMMUNICATION DU RAPPORT DE REPERAGE

Le présent rapport est à communiquer à toute personne physique ou morale amenée à concevoir, organiser ou exécuter des travaux dans l'immeuble bâti.

Il est rappelé en outre les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 16/07/2019 :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage. En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. »

F - CONCLUSIONS

F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

Commentaire n°1 : Exhaustivité des volumes sous doublages (Encoffrements, faux-plafonds, parquets, revêtements de sol, mur et plafond, bardages, doublages Placoplatre, isolations, calorifugeages, joints de menuiserie, etc.), un seul et même sondage étant représentatif d'une zone homogène (Norme NF X 46-020).

Les murs et cloisons, les gaines, coffres, les plafonds, les revêtements de sol en place ont été visités ponctuellement ; le repérage peut être complété si besoin au cours des travaux ou après dépose des éléments empêchant leur visite complète.

Des investigations complémentaires devront être menées, si, pendant les travaux des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante sont découverts

Commentaire n°2 : Des isolants de câbles électriques (en tension) susceptibles de contenir de l'amiante ont été déclarés au R+1 et R+2 dans le rapport fourni par Bureau veritas (p.73 - p.82) "7129567/S1.1.2.R".

Ces éléments seront à prélever si besoin au cours des travaux.

G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

1 - Façades

2 - Parois verticales intérieures et enduits

3 - Plafond et faux-plafonds

4 - Revêtement de sol



GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Secteur P R+2	Vol 7 (Façade 1)	Murs	Enduit ciment	P18	Réalisation d'un prélèvement			P18	Ciment / Matériau - Effritable / Effritable - Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur P R+2	Vol 7 (Façade 1)	Murs	Enduit ciment	S15	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P18			P18	Ciment / Matériau - Effritable / Effritable - Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 8 (Façade 2)	Murs	Joint de scellement	P19	Réalisation d'un prélèvement			P19	Ciment - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 8 (Façade 2)	Murs	Joint de scellement	P19	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P19			P19	Ciment - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 8 (Façade 2)	Murs	Enduit ciment	P20	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°20 - 1	P20	Ciment - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Secteur R- R+1	Vol 3 (R34)	Murs et cloisons	Panneaux de cloisons	P2	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°2 - 1	P2	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Secteur R- R+1	Vol 2 (R36)	Murs et cloisons	Panneaux de cloisons	S5	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P2		0021F 00036 1 n°2 - 1	P2	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 3 (R34)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P3	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°3 - 1	P3	Matériau / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 2 (R36)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S6	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3		0021F 00036 1 n°3 - 1	P3	Matériau / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 3 (R34)	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits ciment	P5	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°5 - 1	P5	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 1 (R35)	Murs et cloisons	Enduits projetés	P8	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°8 - 1	P8	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Secteur R- R+1	Vol 1 (R35)	Murs et cloisons	Enduits projetés	P8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		0021F 00036 1 n°8 - 1	P8	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 4 (R30)	Murs et cloisons	Enduits projetés	S13	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		0021F 00036 1 n°8 - 1	P8	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 1 (R35) - Vol 4 (R30)	Murs et cloisons	Enduits projetés	P8 - S13	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		0021F 00036 1 n°8 - 1	P8	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 1 (R35)	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits projetés	P9	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°9 - 1	P9	Plâtre / Matériau - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 1 (R35)	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits projetés	P9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		0021F 00036 1 n°9 - 1	P9	Plâtre / Matériau - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Secteur R- R+1	Vol 4 (R30)	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits projetés	S14	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		0021F000361 n°9 - 1	P9	Plâtre / Matériau - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 1 (R35) - Vol 4 (R30)	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits projetés	P9 - S14	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		0021F000361 n°9 - 1	P9	Plâtre / Matériau - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 3 (R34)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P11	Réalisation d'un prélèvement		0021F000361 n°11 - 1	P11	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 5	Murs et cloisons	Enduits ciment	S1	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		0021F000361 n°11 - 1	P11	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Secteur R- R+1	Vol 1 (R35)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		0021F 00036 1 n°11 - 1	P11	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 2 (R36)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		0021F 00036 1 n°11 - 1	P11	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 5 - Vol 1 (R35) - Vol 2 (R36)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S1 - S2 - S3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		0021F 00036 1 n°11 - 1	P11	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Secteur R- R+1	Vol 2 (R36)	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits plâtre	P12	Réalisation d'un prélèvement		0021F000361 n°12 - 1	P12	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur P R+2	Vol 6 (P34)	Murs et cloisons	Panneaux de cloisons	P14	Réalisation d'un prélèvement		0021F000361 n°14 - 1	P14	Plâtre / Matériau - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur P R+2	Vol 9 (P35)	Murs et cloisons	Panneaux de cloisons	S17	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P14		0021F000361 n°14 - 1	P14	Plâtre / Matériau - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur P R+2	Vol 6 (P34)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P15	Réalisation d'un prélèvement		0021F000361 n°15 - 1	P15	Plâtre / Carton - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Secteur P R+2	Vol 9 (P35)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S18	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P15		0021F 00036 1 n°15 - 1	P15	Plâtre / Carton - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Secteur R- R+1	Vol 3 (R34)	Plafonds	Flocages	P4	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°4 - 1	P4	Flocage / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 2 (R36)	Plafonds	Flocages	S11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		0021F 00036 1 n°4 - 1	P4	Flocage / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 4 (R30)	Plafonds	Flocages	S12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		0021F 00036 1 n°4 - 1	P4	Flocage / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 2 (R36) - Vol 4 (R30)	Plafonds	Flocages	S11 - S12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		0021F 00036 1 n°4 - 1	P4	Flocage / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Secteur R- R+1	Vol 1 (R35)	Plafonds	Enduits projetés	P10	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°10 - 1	P10	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur P R+2	Vol 6 (P34)	Plafonds	Panneaux vissés	P16	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°16 - 1	P16	Plâtre - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur P R+2	Vol 6 (P34)	Plafonds	Flocages	P17	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°17 - 1	P17	Flocage / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur P R+2	Vol 9 (P35)	Plafonds	Flocages	S19	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P17		0021F 00036 1 n°17 - 1	P17	Flocage / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
------	--------------	-----------	------------------	------------	-------------	----------------	-----------	-----------	------------	----------	------------



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Secteur R- R+1	Vol 3 (R34)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	P1	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°1 - 1	P1	Colle / Ragréage / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable / Effritable / Effritable - Jaune / Rose / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 2 (R36)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	S4	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1		0021F 00036 1 n°1 - 1	P1	Colle / Ragréage / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable / Effritable / Effritable - Jaune / Rose / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 1 (R35)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	P6	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°6 - 1	P6	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 5	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	S7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6		0021F 00036 1 n°6 - 1	P6	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Secteur R- R+1	Vol 4 (R30)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	S9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6		0021F 00036 1 n°6 - 1	P6	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 5 - Vol 4 (R30)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	S7 - S9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6		0021F 00036 1 n°6 - 1	P6	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 1 (R35)	Revêtement de sol	Ragréage	P7	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°7 - 1	P7 Phase 1	Colle / Ragréage / Colle / Ragréage - Souple / Effritable / Souple / Effritable - Jaune / Marron / Beige / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 5	Revêtement de sol	Ragréage	S8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		0021F 00036 1 n°7 - 1	P7 Phase 1	Colle / Ragréage / Colle / Ragréage - Souple / Effritable / Souple / Effritable - Jaune / Marron / Beige / Rose	Négatif	Négatif sur analyse



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Secteur R- R+1	Vol 4 (R30)	Revêtement de sol	Ragréage	S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		0021F 00036 1 n°7 - 1	P7 Phase 1	Colle / Ragréage / Colle / Ragréage - Souple / Effritable / Souple / Effritable - Jaune / Marron / Beige / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 5 - Vol 4 (R30)	Revêtement de sol	Ragréage	S8 - S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		0021F 00036 1 n°7 - 1	P7 Phase 1	Colle / Ragréage / Colle / Ragréage - Souple / Effritable / Souple / Effritable - Jaune / Marron / Beige / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 1 (R35)	Revêtement de sol	Ragréage	P7	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°7 - 1	P7 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 5	Revêtement de sol	Ragréage	S8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		0021F 00036 1 n°7 - 1	P7 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Secteur R- R+1	Vol 4 (R30)	Revêtement de sol	Ragréage	S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		0021F 00036 1 n°7 - 1	P7 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur R- R+1	Vol 5 - Vol 4 (R30)	Revêtement de sol	Ragréage	S8 - S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		0021F 00036 1 n°7 - 1	P7 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur P R+2	Vol 6 (P34)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	P13	Réalisation d'un prélèvement		0021F 00036 1 n°13 - 1	P13	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
Secteur P R+2	Vol 9 (P35)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	S16	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P13		0021F 00036 1 n°13 - 1	P13	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Rose	Négatif	Négatif sur analyse

ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

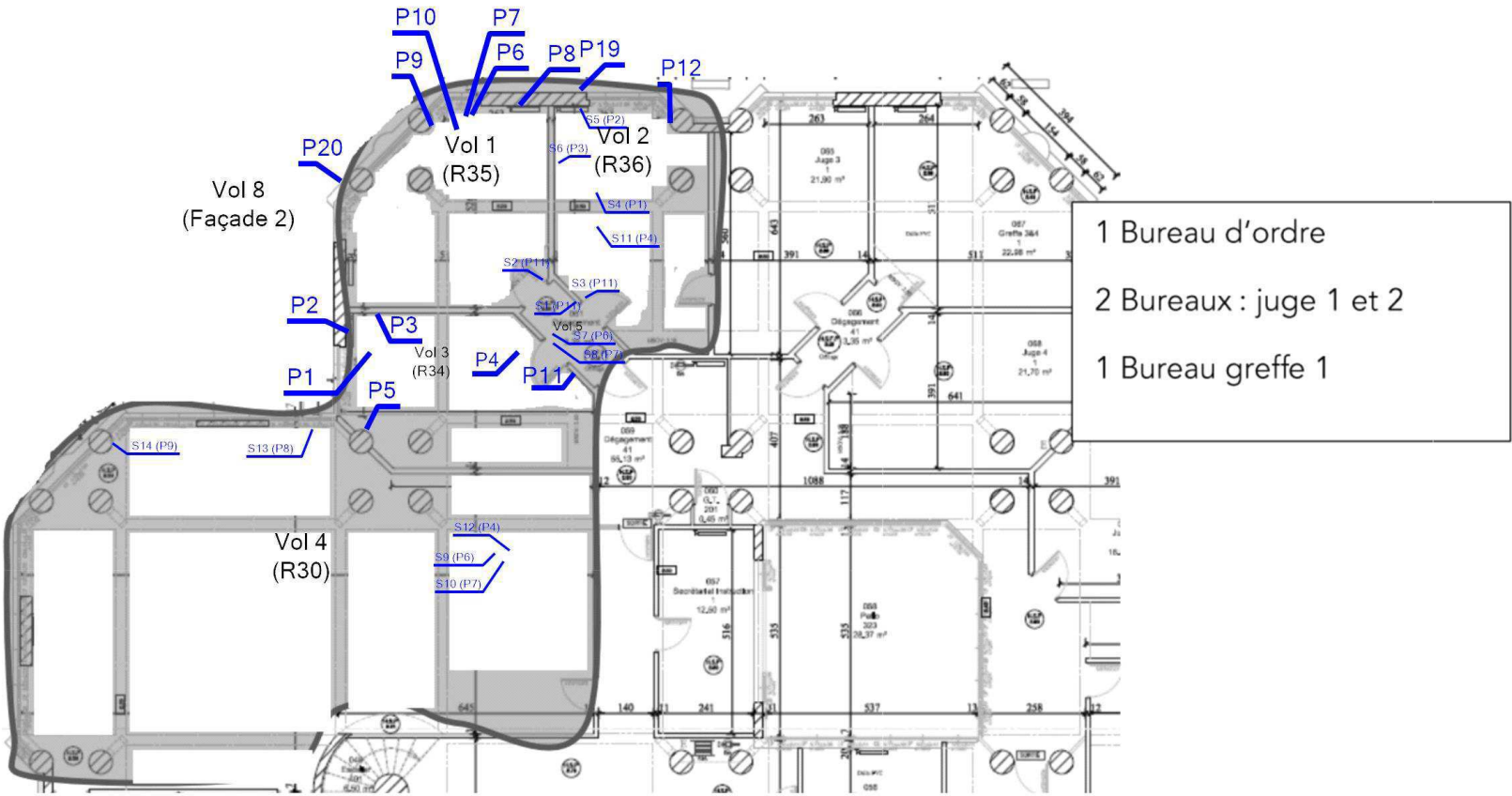
Ref.	Plans	Titre du plan
	Secteur R- R+1	Secteur R- R+1 - Plan de repérage - Actions menées
	Secteur P R+2	Secteur P R+2 - Plan de repérage - Actions menées

SECTEUR R- R+1 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

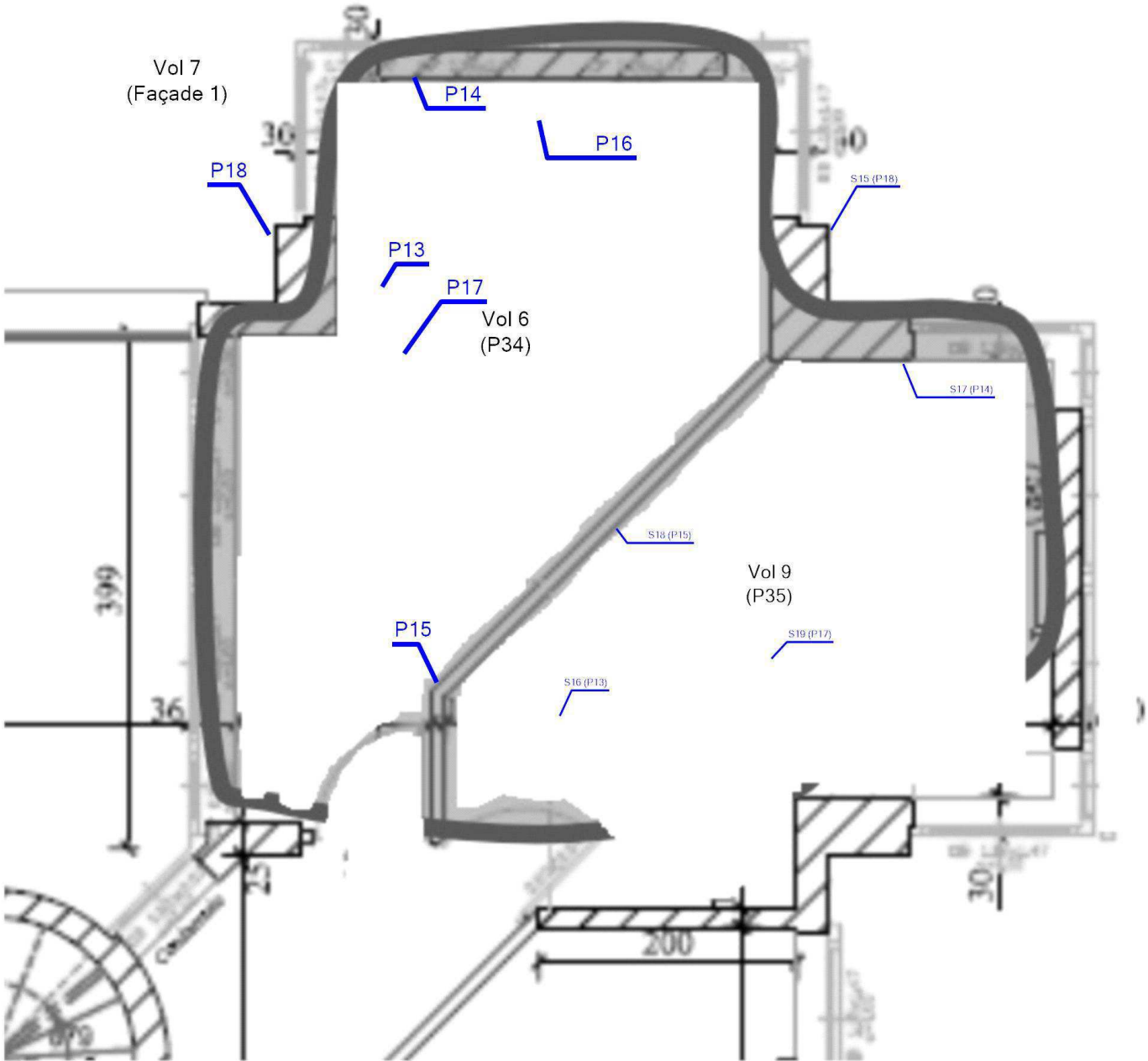
Référence:
0021F000361

Légende

	Localisation dun prélèvement négatif
	Localisation dun sondage négatif



	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	173 Avenue Paul Vaillant - Couturier 93000 BOBIGNY	Tribunal Judiciaire	05/10/2021	ROBERT XAVIER



Légende

	Localisation dun prélèvement négatif
	Localisation dun sondage négatif

ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
0021F000361 n°13 - 1 (P13)	Secteur P R+2 - Vol 6 (P34)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°14 - 1 (P14)	Secteur P R+2 - Vol 6 (P34)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°15 - 1 (P15)	Secteur P R+2 - Vol 6 (P34)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°16 - 1 (P16)	Secteur P R+2 - Vol 6 (P34)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°17 - 1 (P17)	Secteur P R+2 - Vol 6 (P34)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°1 - 1 (P1)	Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°2 - 1 (P2)	Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°3 - 1 (P3)	Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°4 - 1 (P4)	Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°5 - 1 (P5)	Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°6 - 1 (P6)	Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°7 - 1 (P7)	Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°8 - 1 (P8)	Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°9 - 1 (P9)	Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°10 - 1 (P10)	Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°11 - 1 (P11)	Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°12 - 1 (P12)	Secteur R- R+1 - Vol 2 (R36)	Prélèvement négatif
0021F000361 n°20 - 1 (P20)	Secteur R- R+1 - Vol 8 (Façade 2)	Prélèvement négatif



0021F000361 n°1 - 1 (P1) - Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)



0021F000361 n°2 - 1 (P2) - Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)



0021F000361 n°3 - 1 (P3) - Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)



0021F000361 n°4 - 1 (P4) - Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)



0021F000361 n°5 - 1 (P5) - Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)



0021F000361 n°6 - 1 (P6) - Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)



0021F000361 n°7 - 1 (P7) - Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)



0021F000361 n°8 - 1 (P8) - Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)



0021F000361 n°9 - 1 (P9) - Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)



0021F000361 n°10 - 1 (P10) - Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)



0021F000361 n°11 - 1 (P11) - Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)



0021F000361 n°12 - 1 (P12) - Secteur R- R+1 - Vol 2 (R36)



0021F000361 n°13 - 1 (P13) - Secteur P R+2 - Vol 6
(P34)



0021F000361 n°14 - 1 (P14) - Secteur P R+2 - Vol 6
(P34)



0021F000361 n°15 - 1 (P15) - Secteur P R+2 - Vol 6
(P34)



0021F000361 n°16 - 1 (P16) - Secteur P R+2 - Vol 6
(P34)



0021F000361 n°17 - 1 (P17) - Secteur P R+2 - Vol 6
(P34)



0021F000361 n°20 - 1 (P20) - Secteur R- R+1 - Vol 8
(Façade 2)

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Ref action	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable / Effritable / Effritable - Jaune / Rose / Gris / Blanc - -	Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)	
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - -	Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)	
P3	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Matériau / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Blanc / Blanc - -	Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)	
P4	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Flocage / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Gris / Beige - -	Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)	
P5	Parois verticales intérieures et enduits	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Gris - -	Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)	
P6	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune - -	Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)	
P7 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage / Colle / Ragréage - Souple / Effritable / Souple / Effritable - Jaune / Marron / Beige / Rose - -	Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)	
P7 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Blanc / Gris - -	Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)	
P8	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - -	Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)	
P9	Parois verticales intérieures et enduits	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Plâtre / Matériau - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Blanc - -	Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)	
P10	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Gris - -	Secteur R- R+1 - Vol 1 (R35)	
P11	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris - -	Secteur R- R+1 - Vol 3 (R34)	

P12	Parois verticales intérieures et enduits	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc - -	Secteur R- R+1 - Vol 2 (R36)
P13	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Rose - -	Secteur P R+2 - Vol 6 (P34)
P14	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre / Matériau - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Blanc - -	Secteur P R+2 - Vol 6 (P34)
P15	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre / Carton - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Marron - -	Secteur P R+2 - Vol 6 (P34)
P16	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Plâtre - Effritable - Blanc - -	Secteur P R+2 - Vol 6 (P34)
P17	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Flocage / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Gris / Blanc - -	Secteur P R+2 - Vol 6 (P34)
P18	Façades	Murs	Ciment / Matériau - Effritable / Effritable - Gris / Beige - -	Secteur P R+2 - Vol 7 (Façade 1)
P19	Façades	Murs	Ciment - Effritable - Gris - -	Secteur R- R+1 - Vol 8 (Façade 2)
P20	Façades	Murs	Ciment - Effritable - Gris - -	Secteur R- R+1 - Vol 8 (Façade 2)

CHANTIER

COORDONNÉES DESTINATAIRE

Référence C032021037485
Adresse Commande : 0021F000361
Affaire : VH000079
173 Avenue Paul Vaillant - Couturier
93000 BOBIGNY

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Limonest, le 19/10/2021

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RSC032021037485 RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques <i>La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse. (*)</i> Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique <i>La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse</i>
Texte réglementaire	<u>Arrêté du 1er octobre 2019</u> : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Référence échantillon : 0021F000361_001

Référence labo	69PM00266638	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	06/10/2021	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	18/10/2021
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de revêtement de sol		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 3 (R34)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Colle Souple Jaune	-	-	-	1	2	JKA	Non détecté ●
	2	Ragréage Effritable Rose	-	-	-				
	3	Ragréage Effritable Gris	-	-	-				
	4	Matériau Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse La couche Matériau / Effritable / Blanc est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage.
Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.

Référence échantillon : 0021F000361_002

Référence labo	69PM00266639	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	06/10/2021	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	18/10/2021
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Panneaux de cloisons		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 3 (R34)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Enduit type plâtre Effritable Beige	-	-	-	1	2	JKA	Non détecté ●
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 0021F000361_003

Référence labo	69PM00266640	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	06/10/2021	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	18/10/2021
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 3 (R34)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyse	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyse	Présence d'amiante
1	1	Matériau Souple Fibreux Blanc	2	2	EGO	1	2	DGO	Non détecté ●
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 0021F000361_004

Référence labo	69PM00266641	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	06/10/2021	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	18/10/2021
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Flocages		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 3 (R34)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyse	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyse	Présence d'amiante
1	1	Flocage Souple Fibreux Gris	2	2	EGO	1	2	DGO	Non détecté ●
	2	Matériau Effritable Beige	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 0021F000361_005

Référence labo	69PM00266642	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	06/10/2021	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	18/10/2021
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Poteaux (périphériques et intérieurs) - Enduits ciment		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 3 (R34)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyse	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyse	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	1	2	JKA	Non détecté ●
	2	Enduit type plâtre Effritable Beige	-	-	-				
	3	Ciment Effritable Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.

Référence échantillon : 0021F000361_006

Référence labo	69PM00266643	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	06/10/2021	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	18/10/2021
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de revêtement de sol		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 1 (R35)		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Revêtement Semi-dur Gris, Colle Souple Jaune		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyse	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyse	Présence d'amiante
1	1	Revêtement Souple Gris	-	-	-	1	2	JKA	Non détecté ●
	2	Colle Souple Jaune	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Couche non-analysée : Ragréage Effritable Gris



Référence échantillon : 0021F000361_007

Référence labo	69PM00266644
Date du prélèvement	06/10/2021
Auteur du prélèvement	AC Environnement
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Ragréage
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 1 (R35)
Remarque concernant le prélèvement	RAS

Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Analyse réglementaire	Oui
Date d'analyse	18/10/2021

Phase	Couche	Description	MOLP	MET	Nb de préparation	Grilles	Analyste	Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation Lames examinées		Nb de préparation	Grilles	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Colle Souple Jaune	- - -	Acétone	1	2	JKA	Non détecté ●
	2	Ragréage Effritable Marron	- - -					
	3	Colle Souple Beige	- - -					
	4	Ragréage Effritable Rose	- - -					
2	5	Colle Souple Blanc	- - -	Acétone	1	2	JKA	Non détecté ●
	6	Ragréage Effritable Gris	- - -					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP	2 MET				

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.

Couche 6 non dissociable analysée avec la couche 5.

Référence échantillon : 0021F000361_008

Référence labo	69PM00266645
Date du prélèvement	06/10/2021
Auteur du prélèvement	AC Environnement
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits projetés
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 1 (R35)
Remarque concernant le prélèvement	RAS

Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Analyse réglementaire	Oui
Date d'analyse	18/10/2021

Phase	Couche	Description	MOLP	MET	Nb de préparation	Grilles	Analyste	Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation Lames examinées		Nb de préparation	Grilles	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Enduit type plâtre Effritable Beige	- - -	Acétone	1	2	JKA	Non détecté ●
	2	Plâtre Effritable Blanc	- - -					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP	1 MET				

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 0021F000361_009

Référence labo	69PM00266646
Date du prélèvement	06/10/2021
Auteur du prélèvement	AC Environnement
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Poteaux (périphériques et intérieurs) - Enduits projetés
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 1 (R35)
Remarque concernant le prélèvement	RAS

Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Analyse réglementaire	Oui
Date d'analyse	18/10/2021

Phase	Couche	Description	MOLP	MET	Nb de préparation	Grilles	Analyste	Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation Lames examinées		Nb de préparation	Grilles	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Plâtre Effritable Blanc	- - -	Acétone	1	2	DGO	Non détecté ●
	2	Matériau Souple Fibreux Blanc	2 2 EGO					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP	1 MET				

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.



Référence échantillon : 0021F000361_010

Référence labo	69PM00266647	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	06/10/2021	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	18/10/2021
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits projetés		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 1 (R35)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	1	2	JKA	Non détecté ●
	2	Enduit type plâtre Effritable Beige	-	-	-				
	3	Ciment Effritable Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.

Référence échantillon : 0021F000361_011

Référence labo	69PM00266648	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	06/10/2021	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	18/10/2021
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 3 (R34)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	1	2	JKA	Non détecté ●
	2	Enduit type plâtre Effritable Beige	-	-	-				
	3	Ciment Effritable Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.

Référence échantillon : 0021F000361_012

Référence labo	69PM00266649	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	06/10/2021	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	18/10/2021
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Poteaux (périphériques et intérieurs) - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 2 (R36)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	1	2	JKA	Non détecté ●
	2	Enduit type plâtre Effritable Beige	-	-	-				
	3	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.

Référence échantillon : 0021F000361_013

Référence labo	69PM00266650	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	06/10/2021	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	18/10/2021
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de revêtement de sol		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 6 (P34)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Colle Souple Jaune	-	-	-	1	2	JKA	Non détecté ●
	2	Ragréage Effritable Rose	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.



Référence échantillon : 0021F000361_014

Référence labo	69PM00266651	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	06/10/2021	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	18/10/2021
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Panneaux de cloisons		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 6 (P34)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-	Acétone			Non détecté ●
	2	Matériau Souple Fibreux Blanc	2	2	EGO	1	2	DGO	
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 0021F000361_015

Référence labo	69PM00266652	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	06/10/2021	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	18/10/2021
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 6 (P34)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-	Acétone			Non détecté ●
	2	Carton Souple Fibreux Marron	1	1	EGO	1	2	DGO	
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 0021F000361_016

Référence labo	69PM00266653	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	06/10/2021	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	18/10/2021
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Panneaux vissés		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 6 (P34)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-	1	2	JKA	Non détecté ●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : RAS

Référence échantillon : 0021F000361_017

Référence labo	69PM00266654	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	06/10/2021	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	18/10/2021
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Flocages		
Zone de prélèvement	Tribunal Judiciaire - Vol 6 (P34)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Flocage Souple Fibreux Gris	2	2	EGO	Acétone			Non détecté ●
	2	Matériau Effritable Blanc	-	-	-	1	2	DGO	
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.



Référence échantillon : 0021F000361_018

Référence labo 69PM00266655
 Date du prélèvement 06/10/2021
 Auteur du prélèvement AC Environnement
 Type de prélèvement Façades - Murs - Enduit ciment
 Zone de prélèvement Tribunal Judiciaire - Vol 7 (Façade 1)
 Remarque concernant le prélèvement RAS

Échantillon conforme aux critères d'acceptation Oui
 Analyse réglementaire Oui
 Date d'analyse 18/10/2021

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Ciment Effritable Gris	-	-	-	1	2	JKA	Non détecté ●
	2	Matériau Effritable Beige	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 0021F000361_019

Référence labo 69PM00266656
 Date du prélèvement 06/10/2021
 Auteur du prélèvement AC Environnement
 Type de prélèvement Façades - Murs - Joint de scellement
 Zone de prélèvement Tribunal Judiciaire - Vol 8 (Façade 2)
 Remarque concernant le prélèvement RAS

Échantillon conforme aux critères d'acceptation Oui
 Analyse réglementaire Oui
 Date d'analyse 18/10/2021

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Ciment Effritable Gris	-	-	-	1	2	JKA	Non détecté ●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse RAS

Référence échantillon : 0021F000361_020

Référence labo 69PM00266657
 Date du prélèvement 06/10/2021
 Auteur du prélèvement AC Environnement
 Type de prélèvement Façades - Murs - Enduit ciment
 Zone de prélèvement Tribunal Judiciaire - Vol 8 (Façade 2)
 Remarque concernant le prélèvement RAS

Échantillon conforme aux critères d'acceptation Oui
 Analyse réglementaire Oui
 Date d'analyse 18/10/2021

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Ciment Effritable Gris	-	-	-	1	2	JKA	Non détecté ●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse RAS

Responsable d'équipe
 Agate Maneval




Accréditation
 N°1-6519
 Portée
 Disponible sur
 www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole « ● » sont couverts par l'accréditation.

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans.

Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.

(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observable inférieure à la limite de détection

(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection



AC ENVIRONNEMENT - 235 rue de l'étang - 69760 Limonest - Fax : 04 78 08 91 54
 SIRET : 441 355 914 00504 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
 Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0800 400 100
 aclubs-limonest@ac-environnem

L.M.O.F 07.8 V5

PAGE 6 / 6

ANNEXE: DOCUMENTS

Assurance 01/03

Assurance 02/03

Tour Opus 12 - Défense 9
77 Esplanade du Général de Gaulle
92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX
T : +33 (0) 1 44 95 56 50
F : +33 (0) 1 44 95 56 56



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Opus 12 - La Défense 9 - 77 Esplanade du Général de Gaulle - 92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant au nom et pour le compte de HDI GLOBAL SPECIALTY SE, Société européenne au capital de 121 600 000 EUR, dont le siège est à Roderbruchstraße 26, 30655 Hannover - Allemagne - Registre de commerce de Hannover sous le numéro HRB 211924, Entreprise soumise au contrôle de Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Grauhofendorfer Str. 108, 53117 Bonn, opérant en France en vertu de la Libre Prestation de Services, attestons que la société suivante :

VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° **76208471-30015** couvrant également toutes ses filiales dont :

- SYNAPPS ;
- AC ENVIRONNEMENT ;
- AC AGENCEMENT ;
- ALM ENVIRONNEMENT ;
- ATLANTIC DEVELOPEMENT ;
- AC RESEAU.

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) et Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP) ;
- Tous repérages des matériaux et produits contenant de l'amiante (Code de la santé publique et Code du travail), y compris avant travaux ou démolition ;
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante ;
- Recherche d'amiante dans l'air ;
- Caractérisation des échantillons bitumineux : recherche d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) ;
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante ;
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites ;
- Diagnostic légionelle ;
- Etat parasitaire ;
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP) ;
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP) ;
- Recherche de plomb avant travaux/démolition ;
- Diagnostic plomb étroit recherche de plomb après travaux ;
- Diagnostic de performance énergétique ;
- Diagnostic des déchets issus de la démolition/réhabilitation des bâtiments et Diagnostic « ressources » ;
- Carottage de voiries et réseaux routiers ;
- Diagnostic électrique - télétravail ;
- Information sur la présence d'un risque de mûrerie ;
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (loi "Correz") ;
- Etat des lieux (en propre ou en sous-traitance) ;
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété ;
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de

HDI Global Specialty SE
T +49 511 5804 2909
F +49 511 5804 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Grauhofendorfer Str. 108,
53117 Bonn, Germany

Registered office Roderbruchstrasse 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211924
Supervisory Board Ulrich Walter/Chairman
Executive Board Ralfin Bräuer/Chairman, Andreas
Bierschenk, Thomas Stöckl, Richard Taylor

HDI Global Specialty SE
T +49 511 5804 2909
F +49 511 5804 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Grauhofendorfer Str. 108,
53117 Bonn, Germany

Registered office Roderbruchstrasse 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211924
Supervisory Board Ulrich Walter/Chairman
Executive Board Ralfin Bräuer/Chairman, Andreas
Bierschenk, Thomas Stöckl, Richard Taylor

Assurance 03/03



Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES
Tous Dommages ConforDus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	7 500 000 EUR par sinistre
Dont	
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR par sinistre
• Faute inexcusable de l'employeur/Maladie professionnelle	2 500 000 EUR par sinistre et par période d'assurance
• Atteintes accidentelles à l'environnement (pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)	500 000 EUR par sinistre et par période d'assurance
• Dommages aux Biens confiés	30 000 EUR par sinistre
RESPONSABILITE CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Tous Dommages ConforDus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	3 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
Dont	
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 01/01/2021 au 31/12/2021, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le jeudi 24 décembre 2020 - 08/11/21



HDI Global Specialty SE
T +49 511 5804 2909
F +49 511 5804 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Grauhofendorfer Str. 108,
53117 Bonn, Germany

Registered office Roderbruchstrasse 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211924
Supervisory Board Ulrich Walter/Chairman
Executive Board Ralfin Bräuer/Chairman, Andreas
Bierschenk, Thomas Stöckl, Richard Taylor

Attestation sur l'honneur



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné **M. Denis MORA**, gérant de la **SAS AC ENVIRONNEMENT** (siret **441 355 914 00298**), déclare sur l'honneur être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L271-6 du Code de la construction et de l'habitation, que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés et que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence pour établir les documents prévus aux 1° à 4°, 6° et 7° du I de l'article L271-4, à savoir :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du Code de la santé publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L.1334-13 du Code de la santé publique ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L.133-6 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L.134-6 du Code de la construction et de l'habitation ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.134-1 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L.134-7 du Code de la construction et de l'habitation.

Je déclare que la **SAS AC ENVIRONNEMENT** est souscritrice d'une assurance responsabilité civile professionnelle n° **76208471-30015** souscrit auprès de la compagnie d'assurance **HDI** permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions, selon les dispositions de l'article R271-2.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus, je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Riorges le 04 Janvier 2021

Denis MORA



AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL

64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES

04 77 44 92 44 - 04 81 17 01 15 - contact@ac-environnement.com

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 30471 - 44135591400298 - 104 ac-environnement - FR 041355914 - APE : 7420Z - Assurée par HDI Global SE - RC immatriculée n° 76208471-30015

0 800 400 100
www.ac-environnement.com



ANNEXE: DOCUMENTS

ICERT - Parc Edonia – Bat G – Rue de la Terre
Victoria - 35760 ST Grégoire - CPDI4704 V001

Certificat de compétences Diagnosticteur Immobilier

N° CPDI4704 Version 001

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur ROBERT Xavier Claude

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention Amiante Sans Mention®

Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb
Date d'effet : 14/06/2018 - Date d'expiration : 13/06/2023

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 14/06/2018.

* Maisons de replaçage des matériaux et produits de la ligne A et des matériaux et produits de la ligne B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la ligne A dans les bâtiments autres que ceux indiqués de la section.

[illegible]

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnosticqueur
Portée disponible sur www.icert.fr
Parc d'Affaires, Espace Performa

CBE DLEB 1.1 and 1.2

ICERT - Parc Edonia – Bat G – Rue de la Terre
Victoria - 35760 ST Grégoire - amiante mention

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes

Décision de certification

Certification des diagnostiqueurs immobilier

à l'attention de ROBERT Xavier Claude
AC ENVIRONNEMENT
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Madame, Monsieur

Suite au passage de vos examens de certification diagnostic immobilier, vous trouverez ci-dessous vos résultats :

Amiante avec mention	Réussite à la certification	Date de décision : 18/12/2019
	Résultat de l'examen théorique du 17/12/2019	Réussite
	Résultat de l'examen Pratique du 17/12/2019	Réussite

En cas d'échec à l'un de vos examens de certification, n'hésitez pas à nous contacter au 02 90 09 35 02 afin de planifier une session de rattrapage.

Nous restons à votre écoute pour tous renseignements complémentaires et vous remercions pour la confiance que vous nous portez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Fait à Saint-Grégoire le : 18/12/2019
Philippe Troyaux
Directeur Général d'I.Cert

ICERT - Parc Edonia – Bat G – Rue de la Terre
Victoria - 35760 ST Grégoire - CPDI4704 V001

Certificat de compétences Diagnosticteur Immobilier

N° CPDI4704 Version 001

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur ROBERT Xavier Claude

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention Amiante Sans Mention*
Date d'effet : 05/01/2018 - Date d'expiration : 04/01/2023

Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb
Date d'effet : 14/06/2018 - Date d'expiration : 13/06/2023

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 14/06/2018.

* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux recensés dans le répertoire.

[illegible]

I.Cert Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnosticqueur
Portée disponible sur www.icert.fr
Parc d'Affaires, Espace Performa

CBE 0000 11-00-11